

## INDICATEURS STATISTIQUES HANDICAP

### Destinataires

COT, Directeurs et Collaborateurs OPCALIA

Dans le cadre de la convention nationale AGEFIPH / OPCALIA signée en 2007, le réseau OPCALIA doit fournir à l'AGEFIPH des éléments statistiques sur le handicap :

- nombre d'entreprises employant des salariés handicapés ;
- nombre de bénéficiaires handicapés ayant suivi des actions de formation.

Il est opportun, un an après la mise en place de la convention et de la coordination nationale handicap de définir pour l'année 2008, des axes de travail en vue d'atteindre les objectifs visés :

- mobiliser les opérateurs du réseau pour insérer sur leurs documents administratifs de prise en charge et de collecte l'indicateur « handicap » ;
- développer les outils informatiques existants (GUIDE/ OPCABOX...) afin de saisir les informations collectées ;
- sensibiliser les équipes OPCALIA pour assurer la saisie des informations liées au handicap.

### > RECUEIL DES ITEMS STATISTIQUES

#### 1) Nombre de salariés handicapés dans les entreprises adhérentes au réseau

**Outil à utiliser** : bordereau de collecte

**Moyens** : saisie des informations sur GUIDE

**Délais de mise en oeuvre** : le bordereau 2008 intègre la case « handicap ». Une requête pourra être réalisée dès juillet 2008 pour le bilan intermédiaire AGEFIPH

#### 2) Nombre d'entreprises déclarant au moins 1 salarié handicapé dans ses effectifs

**Outil à utiliser** : bordereau de collecte

**Moyens** : saisie des informations sur GUIDE

**Délais de mise en oeuvre** : le bordereau 2008 intègre la case « handicap ». Une requête pourra être réalisée dès juillet 2008 pour le bilan intermédiaire AGEFIPH.

#### 3) Nombre de contrat de professionnalisations engagées en faveur de salariés handicapés

**Outils à utiliser** : Cerfa du contrat de professionnalisation

**Moyens** : saisie des informations recueillies dans le Cerfa sur GUIDE

**Délais de mise en oeuvre** : le Cerfa indique cette information et le logiciel GUIDE la comptabilise. Une requête pourra donc être réalisée dès juillet 2008 pour le bilan intermédiaire.

#### **4) Nombre de périodes de professionnalisation engagées en faveur de salariés handicapés**

**Outils à utiliser :** Demande de prise en charge (sur papier et en ligne)

**Moyens :**

- créer un indicateur « handicap » dans la rubrique adjacente à la catégorie socio professionnelle (CSP) dans la PDC
- créer dans OPCABOX et le logiciel GUIDE l'indicateur « handicap »
- saisir les informations recueillies sur les DPC dans GUIDE

**Délais de mise en oeuvre :** *à réaliser d'ici juillet 2008*

#### **5) Nombre de DIF engagés en faveur des salariés handicapés**

**Outils à utiliser:** Demande de prise en charge (sur papier et en ligne)

**Moyens :** -créer un indicateur « handicap » dans la rubrique adjacente à la catégorie socio professionnelle (CSP) dans la PDC

- créer dans OPCABOX et le logiciel GUIDE l'indicateur « handicap »
- saisir les informations recueillies sur les DPC dans GUIDE

**Délais de mise en oeuvre :** *à réaliser d'ici juillet 2008*

#### **6) Nombre d'heures de formations engagées et le nombre de salariés handicapés ayant suivis des actions de formation continue**

**Outils :** Demande de prise en charge (sur papier et en ligne)

**Moyens :**

- créer un indicateur « handicap » dans la rubrique adjacente à la catégorie socio professionnelle (CSP) dans la PDC
- créer dans OPCABOX et le logiciel GUIDE l'indicateur « handicap »
- saisir les informations recueillies sur les DPC dans GUIDE

**Délais de mise en oeuvre :** *à réaliser d'ici juillet 2008*